

HAÏTI

COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°27

Du 16 au 30 novembre 2025



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

SOMMAIRE

3	Le Mot du Ministre
4	Participation d'Haïti à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46)
7	Discours du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à la 46 ^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie
9	Appel de Kigali pour accélérer les progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone
13	Rencontres bilatérales du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, en marge de la 46 ^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie
17	Le Chancelier haïtien a reçu l'Ambassadeur de France en Haïti
18	Rencontre entre le Chancelier haïtien, S.E.M Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et la Ministre d'État chargée du Développement International, de l'Afrique, au Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), Baronne Jenny Chapman
19	Au Brésil, le MAEC pose les jalons d'une diplomatie de proximité au service de la diaspora haïtienne
22	À l'UNILA, la diplomatie haïtienne au service de la jeunesse et de la mémoire collective
24	À Ottawa, l'Ambassade d'Haïti au Canada a organisé un club de lecture à vocation communautaire
25	À Addis-Abeba, Haïti prépare l'ouverture d'une nouvelle représentation diplomatique
27	Rapport d'activités de l'Ambassade d'Haïti au Royaume-Uni
32	Accompagnement consulaire des ressortissants haïtiens à São Paulo
33	Affaire Stephora Anne Mircie Joseph : accompagnement consulaire et coordination avec la famille

LE MOT DU MINISTRE



La 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Kigali en novembre 2025, a été, pour notre pays, un moment politique et diplomatique de premier plan. Dans un contexte international marqué par des recompositions profondes, cette rencontre a offert à notre Patrie l'occasion de réaffirmer sa voix, de consolider ses alliances et de porter, avec clarté et responsabilité, ses priorités nationales au sein de l'espace francophone. Les échanges que nous avons menés à Kigali, tant dans le cadre multilatéral que lors des rencontres bilatérales, ont rappelé une conviction essentielle : la diplomatie n'est pleinement efficace que lorsqu'elle est orientée vers des résultats con-

crets au service des peuples. La participation d'Haïti à cette conférence s'inscrit dans une stratégie plus large de repositionnement de notre action extérieure. Elle traduit la volonté du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement de lier étroitement les enjeux de sécurité, de gouvernance, d'égalité et de développement humain. À Kigali, Haïti a porté avec constance la nécessité d'un appui international coordonné face aux défis sécuritaires, tout en s'engageant activement dans les débats sur le rôle des femmes, le leadership inclusif et la responsabilité collective des États francophones.

Cette diplomatie d'influence et de plaidoyer trouve un prolongement naturel dans l'action quotidienne de nos Missions à l'étranger. À l'heure d'une mobilité humaine importante, phénomène ancien, mais désormais amplifié par les dynamiques économiques, sociales et politiques contemporaines, l'État haïtien se doit d'adapter ses instruments. Les échanges internationaux, comme ceux de Kigali, nourrissent et orientent notre action consulaire. Ces derniers permettent de renforcer nos partenariats, d'élargir notre réseau diplomatique et de mieux répondre aux besoins de nos ressortissants établis hors du territoire national.

Chaque Haïtienne et chaque Haïtien demeurent citoyens à part entière, indépendamment de l'espace géographique où ils se trouvent. Cette réalité impose une diplomatie de proximité. Laquelle doit être capable d'aller vers les communautés, de les accompagner, de les protéger et de leur offrir les services auxquels elles ont droit. Les initiatives présentées dans cette édition (Missions consulaires, actions culturelles, accompagnement des familles, dialogue avec les étudiants et les communautés) illustrent cette orientation.

La participation d'Haïti dans le débat international et l'action consulaire menée parallèlement relèvent d'un seul registre issu d'une même vision. Celle d'un État haïtien présent et attentif, qui comprend que la crédibilité internationale se construit autant dans les enceintes multilatérales que dans la qualité des services rendus à ses citoyens. C'est cette cohérence entre diplomatie multilatérale et proximité consulaire, que nous entendons poursuivre et approfondir notre action, au service de la nation et de tous les Haïtiens, où qu'ils soient.

Bonne lecture !

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
Ministre des Affaires étrangères et des Cultes



18-20 NOVEMBRE 2025

Participation d'Haïti à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46)



Représentants, Ministres, diplomates et hauts fonctionnaires des 90 États et Gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46) à Kigali, au Rwanda

Une délégation haïtienne, conduite par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a participé, du 18 au 20 novembre 2025, à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46) qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda, autour du thème « 30 ans après Beijing : le rôle des femmes dans l'espace francophone ». Il s'agissait également d'évaluer et de consolider les acquis de la Conférence mondiale sur les femmes organisée en 1995 à Beijing, en Chine.

Des représentants, Ministres, diplomates et hauts fonctionnaires, des 90 États et Gouvernements membres ou observateurs de

l'Organisation Internationale de la Francophonie ont débattu, pendant deux jours, soit les 19 et 20 novembre 2025, sur les avancées, les défis persistants et l'importance cruciale du leadership féminin dans la gouvernance, la culture, la diplomatie, la paix et le développement durable au sein de l'espace francophone.

Le 18 novembre, en prélude à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie, les États et Gouvernements membres de l'OIF ont pris part à la 132^{ème} session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

À la CMF46, Haïti a tenu à consolider sa place au sein de l'espace francophone, réaffirmer son attachement aux valeurs et aux actions de l'OIF,

»»»» suite page 5

»»»» suite de la page 4



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46) à Kigali, au Rwanda

et renforcer ses alliances internationales. La délégation haïtienne a pu exposer les priorités du Gouvernement haïtien en vue de rétablir la sécurité, de stabiliser le pays et de restaurer les institutions républicaines ainsi que les espaces politiques nécessaires à la bonne gouvernance.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a insisté sur la nécessité de renforcer les forces de sécurité, notamment la Force de Répression des Gangs (FRG), afin de rétablir l'ordre public et préparer des élections crédibles. Les interventions du Chancelier haïtien ont, de manière récurrente, mis l'accent sur :

- i) l'importance du leadership féminin en Haïti;
- ii) la nécessité de protéger les femmes et les filles contre les violences en période de conflits;

- iii) l'autonomisation des femmes haïtiennes; et
- iv) le soutien des partenaires de l'OIF à la Force de Répression des Gangs (FRG).

La Secrétaire générale de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo, a, de son côté, réaffirmé l'engagement de l'organisation internationale auprès de la République d'Haïti en apportant un soutien matériel et politique durable par :

- i) la consolidation des avancées en matière de sécurité publique; et
- ii) l'accompagnement pour une transition institutionnelle coordonnée, afin de restaurer la confiance des citoyens et jeter les bases d'une stabilité démocratique pérenne.

Thème transversal de la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46), le rôle et la participation des femmes

»»»» suite page 6

»»»» suite de la page 5



Intervention des quatre femmes dont Madame Marie Goretti Nduwayo, Représentante d'ONU-Femmes en Haïti, à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46) à Kigali, au Rwanda

dans le développement et la gouvernance locale ont été largement débattus.

Quatre femmes ont eu l'occasion de prendre la parole dans le cadre d'un panel, dont Madame Marie Goretti Nduwayo, Représentante d'ONU-Femmes en Haïti. Elle a été la porte-parole des femmes haïtiennes victimes de violences perpétrées par les gangs. Les panélistes ont rappelé que les femmes et les filles sont les premières victimes en cas de conflits, violées, parfois collectivement, battues et soumises à diverses formes de violences. Le viol étant généralement utilisé comme arme de guerre dans les conflits.

La 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie a permis à Haïti de renforcer son positionnement diplomatique en consolidant ses alliances internationales, particulièrement au

sein de l'espace francophone. Cette conférence a été une tribune pour Haïti qui a affirmé son engagement à renforcer le rôle des femmes dans la société haïtienne, à protéger leurs droits, à les défendre contre la violence des gangs et rappeler la nécessité de leur garantir une place prépondérante dans la vie publique et dans les espaces de pouvoir.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a, en marge de la 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie, désigné Madame Hod Duchna Honorat, Attachée à la Direction des Institutions internationales, Congrès et Conférences, comme point focal pour les questions de genre. Elle sera l'interlocutrice, pour le compte du Ministère, du bureau d'ONU Femmes en Haïti.

20 NOVEMBRE 2025

Discours du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste à la 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à la Quarante-sixième Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF46) à Kigali, au Rwanda

Madame la Présidente,
Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,
Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du Rwanda,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Mesdames Messieurs les Représentants des organisations partenaires de la Francophonie,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs.

Avant toute chose, je tiens à vous informer qu'Haïti s'est qualifiée hier soir pour la Coupe du Monde de Football 2026. Cela est une très bonne nouvelle pour nous. Nous en avons besoin. Nous avons fait la fête toute la soirée

partout à travers le pays, même à Port-au-Prince qui connaît actuellement une situation sécuritaire particulière.

Ceci dit, c'est avec un sentiment de fraternité et de responsabilité que je prends la parole au nom de la République d'Haïti, à l'occasion de cette 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie, sur la terre de la République sœur du Rwanda sur ce point portant : « Suivi des engagements du XIX^{ème} Sommet de la Francophonie de 2024 ».

Tout d'abord, je vous transmets les salutations les plus cordiales de Leurs Excellences les membres du Conseil Présidentiel de Transition de la République d'Haïti et leurs vœux de succès et de pleine réussite pour les travaux de cette 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie.

Ensuite, permettez-moi de remercier, au nom du gouvernement et du peuple haïtien, la République sœur du Rwanda pour l'accueil chaleureux réservé à notre délégation. Je voudrais aussi présenter mes félicitations à la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Son Excellence Madame Louise Mushikiwabo, pour son engagement au service de notre organisation, de nos Peuples, de nos valeurs et surtout en faveur de cette langue, le français, que nous avons en partage.

J'en profite pour saluer la manifestation d'intérêt de Saint-Kitts Nevis, État frère des Caraïbes, d'intégrer l'OIF à titre d'observateur. Cela devrait représenter une voix de plus en appui aux démarches de la République d'Haïti pour faire du français une langue de travail effectif et une langue officielle au sein de la

»»»» suite page 8

»»»» suite de la page 7

CARICOM.

Mesdames, Messieurs,

Comme évoqué tantôt, être ici comme Ministre des Affaires étrangères ou comme Ministre de la Francophonie répond de la responsabilité qui nous incombe d'assurer le suivi des décisions et engagements pris par nos Chefs d'État et de gouvernement l'année dernière. Pour ce qui concerne la République d'Haïti, l'une des préoccupations exprimées lors du XIX^{ème} Sommet concernait justement la crise multidimensionnelle, qui affecte malheureusement le pays, entretenue particulièrement par les actes de violence et les nombreux cas de violations de droits humains commis par les membres des gangs armés contre la population et spécialement les filles et les enfants. Une partie de la capitale et d'autres régions du territoire national sont touchées par ces actes de violence, causant le déplacement forcé de plusieurs milliers de familles.

Il s'agit d'une préoccupation placée au centre des priorités du Pouvoir de Transition qui a utilisé de grands moyens pour renforcer les capacités des deux forces publiques de sécurité, la Police nationale et les Forces armées d'Haïti. Je profite pour adresser les remerciements du Gouvernement haïtien aux États membres de l'espace francophone et à l'Organisation internationale francophone qui n'ont cessé d'apporter leur appui aux efforts pour endiguer le fléau des gangs dans le pays. Leur support a été aussi très précieux dans les négociations ayant conduit à l'adoption de la Résolution 2793 par le Conseil de Sécurité des Nations unies autorisant la création de la Force de Répression des Gangs (FRG).

Aujourd'hui, la République d'Haïti croit que l'OIF, les États membres aussi bien que les États partenaires peuvent continuer à jouer un rôle déterminant dans la mobilisation des moyens et contributions pour la mise

en place de cette force à travers des appuis diplomatiques, financiers, logistiques, techniques et en moyens opérationnels. Mon pays croit également que l'OIF peut supporter son appel constant, demandant aux États de prendre les mesures adéquates pour éviter que leur territoire ne soit utilisé ni comme point d'envoi ni comme point de transit d'armes et de munitions à destination des gangs en Haïti.

Madame la Présidente,
Madame la Secrétaire générale,
Mesdames, Messieurs,

Les Chefs d'État et de gouvernement, lors du XIX^{ème} Sommet, ont aussi exprimé le souhait pour la réalisation d'élections crédibles et transparentes en Haïti. Je suis en mesure d'annoncer des avancées importantes enregistrées dans le processus électoral. Au niveau du financement, par exemple, le Gouvernement a déjà sécurisé 65 millions de dollars sur les 137 prévus. Plus de soixante pour cent des bureaux de vote sont identifiés et le Conseil Electoral Provisoire vient de déposer le projet de décret électoral.

Permettez que je profite de cette opportunité pour adresser les remerciements du Gouvernement haïtien à l'OIF, pour son support au processus politique en Haïti et par la même occasion saluer le travail de l'Envoyé spécial en mission au pays cette semaine.

Je conclus, Mesdames Messieurs, en soulignant que le Gouvernement de transition en Haïti ne cesse de faire face à ses deux responsabilités majeures, à savoir le rétablissement de la sécurité et la réalisation des élections. Il multiplie les démarches tout en restant ouvert à tout support supplémentaire qui pourrait être fourni à cet égard.

Je vous remercie

Appel de Kigali pour accélérer les progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone

Conférence ministérielle de la Francophonie
46^e session – Kigali, 19 et 20 novembre 2025



Appel de Kigali

Pour accélérer les progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone

L'égalité entre les femmes et les hommes est une condition *sine qua non* de la réalisation des objectifs de paix, de démocratie, de développement durable et de prospérité dans le respect de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*.

Adoptés il y a trente ans, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, renforcés depuis par d'autres textes internationaux, demeurent une feuille de route essentielle pour la réalisation pleine et entière des droits des femmes et des filles dans le monde et pour le renforcement de leur statut social et économique.

Dans cet esprit, la [Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles](#), adoptée lors du XVII^e Sommet à Erevan (Arménie) en 2018, encourage la mise en œuvre d'initiatives visant à réduire les inégalités. Cette orientation a été réaffirmée dans la résolution [A/79/L.121](#) relative à la coopération entre l'ONU et l'OIF, adoptée le 5 septembre 2025 lors de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui souligne leur attachement à l'égalité des genres.

Les États et gouvernements membres de la Francophonie, s'appuyant sur les Objectifs de Développement durable (ODD) pour l'Agenda 2030, réaffirment que les femmes et les filles sont des actrices essentielles du développement et du changement, qu'elles sont vectrices de paix, et qu'elles doivent être davantage placées au cœur des actions de la Francophonie ; et saluent, à cet égard, le rôle des réseaux des femmes, y compris ceux des femmes diplomates.

Conscients que les femmes et les filles sont les premières victimes des effets du changement climatique, de la perte de la biodiversité et de la désertification, les États et gouvernements membres de la Francophonie réaffirment également l'importance de l'adaptation, de la résilience communautaire et de l'accès équitable aux ressources naturelles, foncières et financières. La participation des femmes aux instances internationales de décision sur ces enjeux doit être encouragée.

Ils saluent l'engagement déterminant des autorités locales et de la société civile, en particulier les organisations de femmes et les femmes défenseuses des droits humains, pour faire progresser, par leurs actions au plus près des populations, l'égalité entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité. Ils réaffirment l'exigence de la participation active des hommes et des garçons afin d'atteindre cet objectif.

À ce jour, ils constatent qu'aucun pays n'a atteint l'égalité entre les femmes et les hommes.

»»»» suite de la page 9

Les progrès vers l'égalité demeurent lents et inégaux, en raison de barrières persistantes telles que l'invocation de traditions et de coutumes pour justifier les discriminations, les inégalités, l'exclusion des femmes et des filles ou la violence basée sur le genre.

La juxtaposition des crises multidimensionnelles, des conflits armés et des remises en cause des valeurs universelles et du droit international exacerbe ces inégalités tout en fragilisant les acquis. En outre, l'ère numérique présente autant d'opportunités que de facteurs de risques pour l'égalité.

L'ensemble de ces défis appelle à une réponse collective, ambitieuse et adaptée.

À cet effet, Nous, Ministres des États et gouvernements membres de la Francophonie, réunis les 19 et 20 novembre 2025 à Kigali (Rwanda), à l'occasion de la 46^e session ordinaire de la Conférence ministérielle de la Francophonie sur le thème « *Trente ans après la Conférence de Beijing : la contribution des femmes dans l'espace francophone* », lançons le présent « Appel de Kigali » et :

1. **Réaffirmons** la pertinence de la *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles*.

Pour le respect des droits des femmes et leur participation citoyenne

2. **Rappelons** les engagements pris en 1979 par les États parties à la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et des textes qui depuis en renforcent la portée ;
3. **Réaffirmons** l'importance de la pleine jouissance de tous les droits humains par toutes les femmes et les filles, dont l'une des conditions est l'accès aux soins de santé en particulier sexuelle et reproductive et le respect de leurs droits sans coercion, ni discrimination, ni violence ;
4. **Appelons** à garantir aux femmes une participation pleine, égale et significative dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie publique, en particulier la prise de décision politique, environnementale, économique, sécuritaire, et sociale et à renforcer l'éducation des filles à la citoyenneté.

Pour des femmes artisanes de la paix

5. **Réaffirmons** que la participation pleine, égale et significative des femmes à tous les stades des processus de paix, de la prévention et de la gestion des conflits, ainsi que dans les processus de médiation, de négociation et de reconstruction post-conflit, est déterminante pour le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité, tant nationales qu'internationales, comme l'énonce la résolution [S/RES/1325 \(2000\)](#) du Conseil de Sécurité de l'ONU adoptée le 31 octobre 2000 et les résolutions de suivi relatives à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité ;
6. **Reconnaissons** que les femmes et les filles sont les premières victimes des conflits armés et nous engageons à garantir le respect de leurs droits ainsi qu'à mettre en place les mécanismes de prévention, de protection et de prise en charge adaptés, en garantissant l'accès aux services d'accompagnement

»»»» suite de la page 10

essentiels, à la justice, à la réparation et à la réintégration dans la société pour les victimes et survivantes en particulier des violences à caractère sexuel ;

7. **Saluons** la contribution de la Francophonie aux Opérations de paix, en particulier les formations au bénéfice du personnel féminin ; et **encourageons** la participation accrue des femmes en uniforme pour leur rôle central dans ces actions et irremplaçable auprès des femmes et des filles victimes.

Pour l'éducation pour toutes

8. **Nous engageons** à renforcer la lutte contre toutes les causes de déscolarisation des filles dans l'espace francophone, à leur garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation et à la formation de qualité tout au long de la vie ;
9. **Nous engageons également** à combattre toutes les formes de stéréotypes, les discriminations, les stigmatisations et les discours de haine basés sur le genre, en particulier dans le domaine éducatif, en renforçant les campagnes de sensibilisation y compris auprès des familles, et en intégrant dès le plus jeune âge l'éducation aux droits humains, à l'égalité et à la non-discrimination ;
10. **Nous engageons en outre** à réduire l'écart entre les femmes et les hommes dans les domaines scientifiques, technologiques, d'ingénierie, mathématiques, et de la transformation numérique ; et à cette fin, à encourager des vocations et à accroître le nombre de femmes et de filles formées dans ces domaines.

Pour l'autonomie économique des femmes

11. **Soulignons** l'importance de soutenir l'autonomisation économique et financière des femmes, en particulier en milieu rural, et **nous engageons** à cette fin à renforcer le Fonds « *La Francophonie avec Elles* » ;
12. **Affirmons** la nécessité de lever les obstacles structurels à l'entrepreneuriat féminin, et de promouvoir l'inclusion financière, en garantissant l'accès aux financements, au crédit, au foncier, aux technologies, et au renforcement des capacités afin de permettre la pleine participation des femmes à la vie économique ;
13. **Affirmons également** la nécessité de faciliter l'accès des femmes aux financements pour l'environnement, la transition énergétique et l'économie verte, porteurs d'opportunités économiques pour elles, ainsi que d'effets vertueux pour l'ensemble de nos sociétés ;
14. **Réitérons** notre engagement en faveur du droit au travail décent pour les femmes, à l'égalité salariale, à l'accès à la protection sociale et restons mobilisés contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement physique et moral dans le monde du travail ;
15. **Reconnaissons** la valeur socio-économique du travail domestique et des soins non rémunérés, et **appelons** à en réduire et à en redistribuer la part disproportionnée assurée par les femmes, en promouvant le partage égal des responsabilités et en favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

»»»» suite page 12



»»»» suite de la page 11

Pour un espace numérique inclusif

16. **Soulignons** la nécessité d'intégrer de manière systématique la prévention et l'élimination de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, l'accès équitable aux technologies numériques et le soutien à l'innovation inclusive, afin de garantir une transition numérique qui respecte les droits, réduit les inégalités et protège les femmes et les filles dans les espaces numériques ;
17. **Reconnaissons** que l'égalité de genre est un pilier de la diversité culturelle, laquelle joue un rôle essentiel pour lutter contre les stéréotypes, et **nous engageons** à appuyer des mesures concrètes visant la découvrabilité des contenus francophones, vectrice d'égalité des chances dans un contexte d'économie numérique globalisée.

Pour des politiques publiques adaptées

18. **Nous engageons** à poursuivre les efforts relatifs à une budgétisation sensible au genre et à renforcer les institutions et mécanismes chargés de cette mission ;
19. **Nous engageons également** à mettre en œuvre de façon effective les dispositions prévues par la *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles* quant à la collecte, l'analyse et la mise à disposition des données désagrégées par sexe afin de rendre les politiques publiques plus justes, efficaces et inclusives ;
20. **Encourageons** les mécanismes d'échange de bonnes pratiques qui renforcent l'égalité entre les femmes et les hommes et les structures chargées de suivi des avancées réalisées dans ce domaine.

Ces objectifs exigent la mobilisation accrue de tous. Aussi appelons-nous à une synergie renforcée entre les États et gouvernements membres de la Francophonie, les acteurs de la Charte et la société civile afin de parvenir à une égalité effective entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone à l'horizon 2030.

20 NOVEMBRE 2025

Rencontres bilatérales du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, en marge de la 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo

Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, en marge de la 46^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie, a tenu un ensemble de rencontres bilatérales portant particulièrement sur la nécessité d'entreprendre en toute urgence des actions concrètes dans le but d'apporter des réponses urgentes à la crise sécuritaire et humanitaire à laquelle le pays fait face.

Rencontre avec la Secrétaire générale de la Francophonie, le 18 novembre 2025

Lors des échanges, le Chancelier a souligné les progrès réalisés par les forces haïtiennes

de sécurité nationale pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections et au retour à la stabilité. Il a insisté sur l'urgence du déploiement de la Force de Répression des Gangs et a appelé les partenaires de l'OIF à contribuer à ce processus, conformément à la Résolution 2597 (2025). De son côté, la Secrétaire générale de l'OIF a réaffirmé sa volonté d'appuyer Haïti, notamment en facilitant l'accès à des équipements et matériels destinés à renforcer les capacités opérationnelles des Forces Armées d'Haïti (FAd'H) et de la Police nationale d'Haïti (PNH), engagées avec courage dans la lutte contre les gangs armés.

»»» suite page 14

»»»» suite de la page 13



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et le Représentant du Premier ministre du Canada, l'Ambassadeur Sébastien Carrière

Séance de travail avec le Représentant du Premier ministre du Canada, l'Ambassadeur Sébastien Carrière

Lors de cette rencontre, le Ministre a mis en avant la question sécuritaire en Haïti, en insistant sur la nécessité d'acquérir des équipements et matériels destinés à renforcer les capacités opérationnelles des forces nationales, actuellement engagées dans la lutte contre les gangs armés. Il a également plaidé pour une participation active d'Haïti au programme de patrouille du Canada dans la mer des Caraïbes, une initiative qui s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement visant à accroître l'efficacité des forces de sécurité en attendant le déploiement de la Force de Répression des Gangs (FRG).



»»»» suite page 15

»»»» suite de la page 14



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et Madame Ulrike Lunacek, Envoyée spéciale de l'Autriche, ancienne Vice-Présidente du Parlement européen

Rencontre, le mardi 18 novembre 2025, entre le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et Madame Ulrike Lunacek, Envoyée spéciale de l'Autriche, ancienne Vice-Présidente du Parlement européen

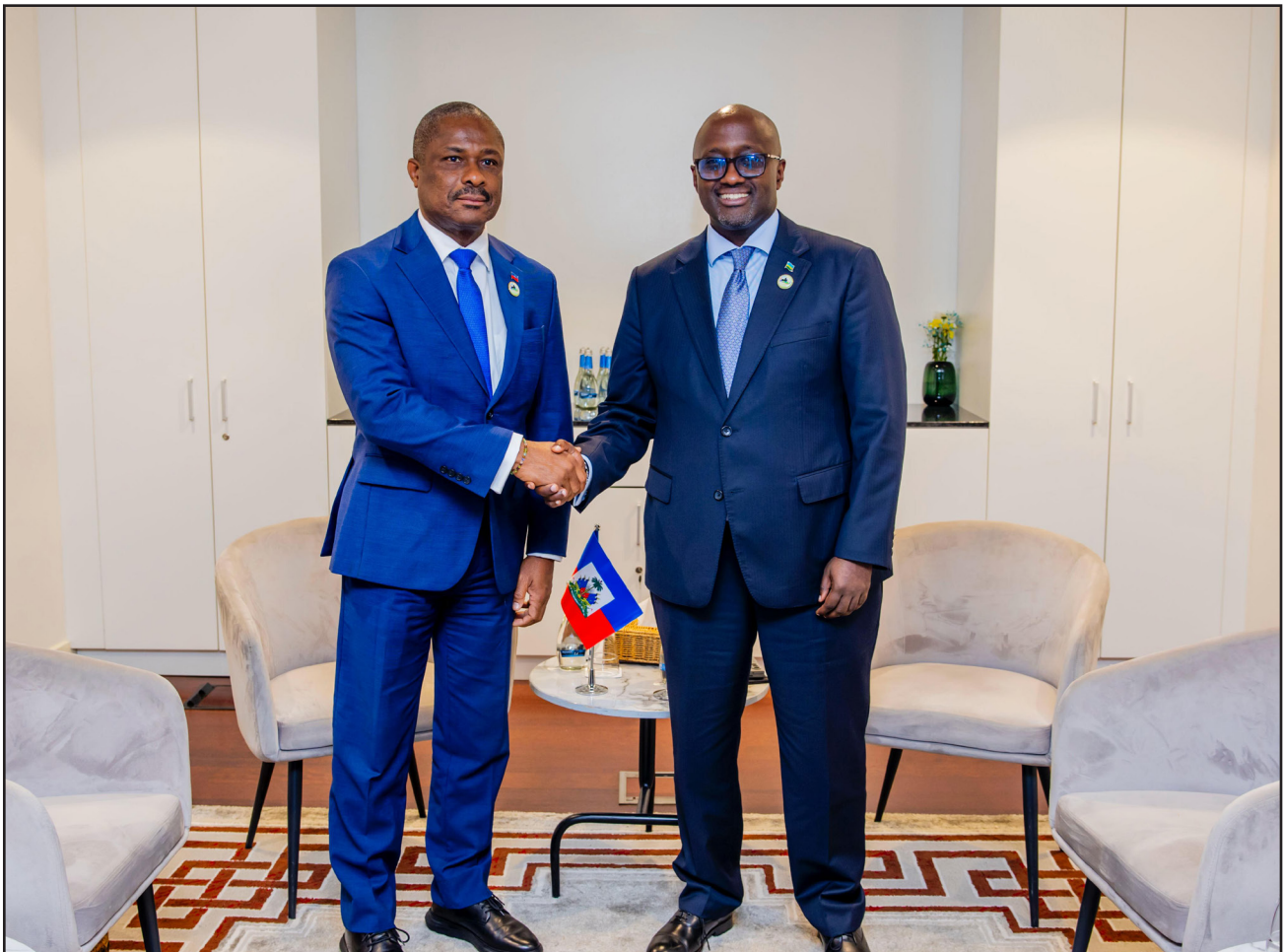
Les échanges ont permis d'aborder les grands défis mondiaux, notamment les crises sécuritaires, les recompositions géopolitiques et les tensions entre blocs d'influence, en mettant en avant l'importance d'un dialogue et d'une coopération renforcée entre Haïti, l'Autriche et les États membres de la Francophonie pour promouvoir la paix et la stabilité. Un point central a porté sur l'ouverture envisagée d'une représentation diplomatique haïtienne à Vienne, siège de l'ONU, de

l'OSCE et de l'AIEA, initiative stratégique visant à accroître la visibilité d'Haïti, faciliter son accès aux plateformes de décision, défendre ses intérêts dans les forums mondiaux et diversifier ses partenariats internationaux.

Le Ministère des Affaires étrangères inscrit cette démarche dans une stratégie globale de modernisation et de repositionnement de la diplomatie haïtienne, avec pour priorités l'élargissement du réseau diplomatique, la consolidation des alliances et la mise en avant des enjeux de développement durable, de sécurité et de stabilité institutionnelle. L'objectif poursuivi est de rendre Haïti à nouveau audible et crédible dans les instances multilatérales, dans un contexte international marqué par de profondes mutations.

»»»» suite page 16

»»» suite de la page 15



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et son homologue rwandais, Son Excellence Monsieur Olivier Jean Patrick Nduhungirehe

Rencontre, le 19 novembre 2025, entre le Chancelier haïtien, S.E.M Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et son homologue rwandais, Son Excellence Monsieur Olivier Jean Patrick Nduhungirehe

Les Chanceliers d'Haïti et du Rwanda ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération entre Port-au-Prince et Kigali. La sécurité a été définie comme priorité absolue, condition essentielle pour relancer les institutions, rétablir l'ordre public et préparer des élections crédibles.

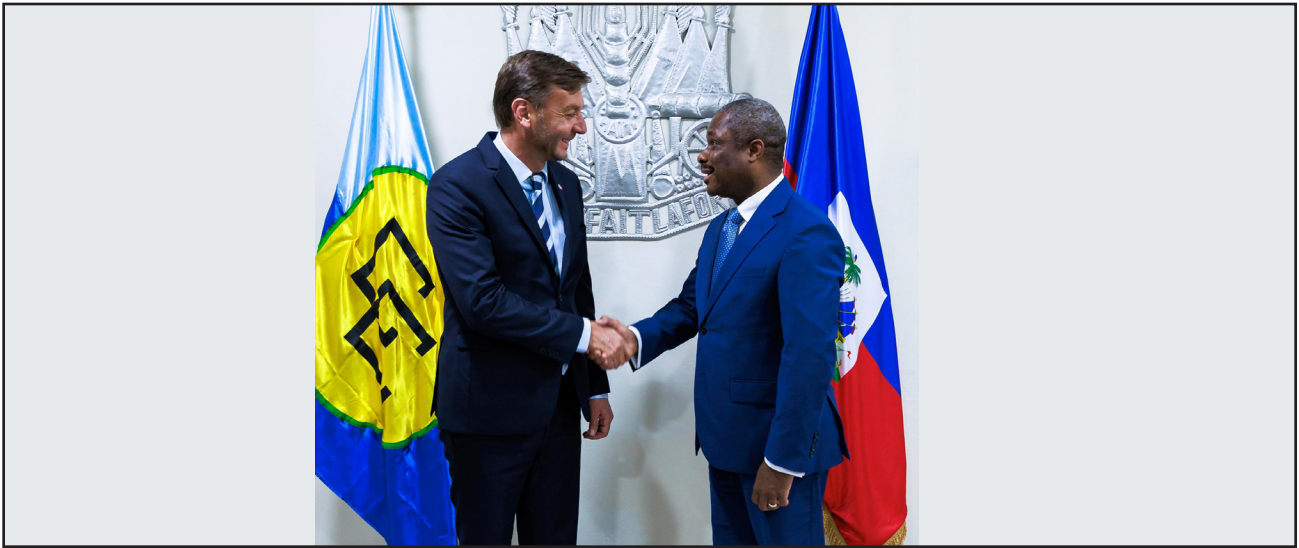
Les échanges ont porté sur le soutien du Rwanda à la création et à la mise en œuvre de la Force de Répression des Gangs (FRG). Fort de son expérience en stabilisation

et en lutte contre les groupes armés, le Rwanda étudie avec Haïti les modalités d'un éventuel déploiement de ses forces. Les deux gouvernements poursuivent des consultations techniques afin de définir un cadre d'action, bilatéral ou multilatéral, selon les besoins du terrain.

Par ailleurs, l'ouverture d'une Mission diplomatique haïtienne à Kigali est envisagée pour renforcer la coopération sécuritaire, politique et institutionnelle. Dans cette dynamique, Kigali prévoit l'envoi d'une équipe de prospection en Haïti afin d'évaluer les besoins opérationnels et proposer un appui concret contre les gangs.

27 NOVEMBRE 2025

Le Chancelier haïtien a reçu l'Ambassadeur de France en Haïti



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et l'Ambassadeur de France en Haïti, Son Excellence Monsieur Antoine Michon

Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a reçu, ce jeudi 27 novembre 2025 à la Chancellerie, l'Ambassadeur de France en Haïti, Son Excellence Monsieur Antoine Michon.

Le Chancelier haïtien et l'Ambassadeur de France ont échangé autour de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la sécurité.

Cette rencontre fait suite à la réunion entre le Ministre Jean-Baptiste et le Ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, S.E.M. Jean-Noël Barrot, le 10 novembre 2025, en marge du Sommet CELAC-UE à Santa Marta, en Colombie. Avec son homologue français, le Chancelier haïtien a posé les jalons d'un partenariat stratégique basé sur le respect de la souveraineté et la dignité du peuple haïtien confronté à une crise humanitaire et sécuritaire sans précédent.

La France, par la voie de son Chancelier, est prête à accompagner le processus de rétablissement de la sécurité en Haïti notamment par la vente d'équipements



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et le Ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, S.E.M. Jean-Noël Barrot

modernes et spécialisés incluant des véhicules tactiques et des hélicoptères.

Le Ministre haïtien des Affaires étrangères et l'Ambassadeur de France ont profité de la rencontre pour réaffirmer la solidité de l'amitié haïtiano-française et passer en revue les principaux dossiers d'actualité et également les possibilités de soutiens croisés aux candidatures haïtiennes et françaises au sein d'instances internationales.

17 NOVEMBRE 2025

Rencontre entre le Chancelier haïtien, S.E.M Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et la Ministre d'État chargée du Développement International, de l'Afrique, au Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), Baronne Jenny Chapman



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et la Ministre d'État chargée du Développement International, de l'Afrique, au Ministère Britannique des Affaires Etrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), Baronne Jenny Chapman

Le Chancelier haïtien, son Excellence Monsieur Jean Victor Harvel Jean-Baptiste, accompagné de l'Ambassadeur d'Haïti auprès de sa Majesté britannique, Madame Anaïse Manuel, a été reçu par la Baronne Jenny Chapman, Ministre d'État chargée du Développement International, de l'Afrique, au Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO).

Le Ministre Jean-Baptiste a, entre autres, sollicité l'appui du Gouvernement britannique en faveur des forces publiques de sécurité d'Haïti, notamment des équipements et matériels pour continuer à lutter contre le



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et la Ministre d'État chargée du Développement International, de l'Afrique, au Ministère Britannique des Affaires Etrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), Baronne Jenny Chapman

fléau de l'insécurité, en attendant le déploiement de la Force de Répression des Gangs (FRG).

15-22 NOVEMBRE 2025

Au Brésil, le MAEC pose les jalons d'une diplomatie de proximité au service de la diaspora haïtienne



La délégation haïtienne et une partie des représentants de la communauté haïtienne à Sao Paulo

Du 15 au 22 novembre 2025, le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes (MAEC) a conduit une mission diplomatique et consulaire d'envergure au Brésil, marquant une étape importante dans la modernisation de son action extérieure. À travers le projet d'ouverture de trois nouveaux consulats généraux à São Paulo, Salvador et Florianópolis, la diplomatie haïtienne affirme une orientation claire : rapprocher l'État de ses ressortissants, renforcer leur protection et construire, avec eux, des réponses durables à leurs besoins.

Un Consulat Général d'Haïti à São Paulo pour rapprocher l'État haïtien du cœur de la diaspora

À São Paulo, métropole qui concentre l'une des

plus importantes communautés haïtiennes du Brésil, la mission du MAEC s'est attachée à identifier un espace consulaire répondant aux standards d'un service public moderne. Après l'évaluation de plusieurs locaux, un site stratégiquement situé sur l'Avenue Paulista a été retenu. Son accessibilité directe par le métro, sa configuration adaptée à l'accueil du public et la possibilité d'une mise en service rapide en font un choix cohérent avec la vision du Ministère : offrir un service consulaire de proximité, efficace et digne.

Le dialogue avec la communauté comme fondement de l'action consulaire

Au-delà des considérations immobilières, la délégation a multiplié les échanges avec les acteurs communautaires haïtiens. L'Union

»»»» suite page 20

»»»» suite de la page 19



La délégation haïtienne avec les membres Bureau de coopération internationale de la Mairie de Salvador

des Haïtiens de São Paulo, la Conférence des pasteurs haïtiens et plusieurs organisations de soutien aux migrants ont exprimé une attente forte en matière d'assistance administrative, d'orientation migratoire et de protection sociale. Ces rencontres ont confirmé que le futur Consulat Général devra être non seulement un guichet administratif, mais aussi un point d'ancrage institutionnel pour la communauté.

Des partenariats locaux au service des ressortissants

La mission a également permis de consolider des partenariats structurants, notamment avec le Centre d'appui aux migrants dirigé par le Père Paolo Parise, qui accompagne depuis plus d'une décennie des dizaines de milliers de Haïtiens. Cette collaboration annoncée illustre la volonté du MAEC d'inscrire son action consulaire dans un réseau local de solidarité, afin de mieux gérer les situations de vulnérabilité et d'assurer une protection effective des ressortissants.

Consulat Général à Salvador pour une diplomatie consulaire et un dialogue culturel avec le Brésil

À Salvador, capitale culturelle du Brésil et haut lieu de la mémoire afro-descendante, la délégation haïtienne a été reçue par le Bureau de coopération internationale de la Mairie. Les autorités municipales ont manifesté leur ouverture à la mise à disposition d'un espace pour le futur consulat, dans le cadre d'un programme de revitalisation du centre historique. Cette démarche traduit une reconnaissance du rôle que peut jouer la présence consulaire haïtienne dans la dynamique urbaine, culturelle et sociale de la ville.

Répondre aux besoins spécifiques des ressortissants

Les échanges avec la communauté haïtienne locale ont mis en lumière des besoins clairs : assistance migratoire, accès à la documentation,

»»»» suite page 21

»»»» suite de la page 20



Rencontre de la délégation haïtienne avec les responsables culturels de la ville de Salvador

soutien social et valorisation culturelle. Les représentants communautaires ont insisté sur l'importance d'un consulat capable de dialoguer régulièrement avec eux, de relayer leurs préoccupations et de favoriser leur intégration dans la société bahianaise.

La culture comme levier diplomatique

La visite de la Maison d'Oxumarê, l'un des plus anciens temples de candomblé de Bahia, a ouvert un espace de dialogue symbolique entre Haïti et Salvador. En soulignant les racines africaines communes et les opportunités de coopération culturelle, la mission a illustré une conception élargie de la diplomatie consulaire, où la culture devient un vecteur de rapprochement, de reconnaissance et de cohésion communautaire.

Consulat Général d'Haïti à Florianópolis pour une action consulaire orientée vers l'avenir

À Florianópolis, la mission a pris une dimension particulièrement sociale et protectrice. Les échanges avec les autorités de l'État de Santa Catarina ont révélé la présence de ressortissants haïtiens en situation de détention et la nécessité

d'un accompagnement consulaire régulier. Cette réalité a renforcé la conviction du MAEC quant à l'urgence d'une représentation locale capable d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Une communauté jeune, éduquée et exigeante

Les rencontres avec les représentants de la communauté haïtienne ont mis en évidence une population majoritairement jeune, instruite et engagée, attentive à la crédibilité et à l'efficacité de l'action publique. Les participants ont exprimé des attentes fortes en matière de services numériques, de communication transparente et de synergie entre le futur consulat et les associations locales.

Entrepreneuriat, éducation et e-gouvernance

À Florianópolis, la diplomatie consulaire envisagée par le MAEC dépasse la simple délivrance de documents. Les discussions ont porté sur l'appui à l'entrepreneuriat haïtien, le développement de partenariats académiques et l'intégration des outils d'e-gouvernance pour faciliter le suivi des demandes consulaires. Cette orientation traduit une volonté de projeter l'action consulaire vers l'avenir, en phase avec les réalités économiques et sociales de la région.

Une diplomatie de proximité, fondée sur la concertation

À travers cette mission au Brésil, le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes affirme une vision cohérente : une diplomatie au service des ressortissants, construite avec eux et pour eux. L'ouverture projetée des consulats de São Paulo, Salvador et Florianópolis ne constitue pas seulement une extension géographique du réseau consulaire haïtien. Elle incarne une approche renouvelée de l'action extérieure, où la proximité, l'écoute des communautés et le partenariat avec les acteurs locaux deviennent les piliers d'un service public consulaire moderne et humain.

17 NOVEMBRE 2025

À l'UNILA, la diplomatie haïtienne au service de la jeunesse et de la mémoire collective



L'Ambassadeur d'Haïti au Brésil, S.E.Mme Rachelle Coupaud et le Premier secrétaire, Monsieur Edson A. Charles après la réunion avec les membres du décanat

L'Ambassade de la République d'Haïti au Brésil a conduit une initiative diplomatique et consulaire de portée symbolique et concrète à l'Université fédérale de l'Intégration latino-américaine (Universidade Federal da Integração Latino-Americana – UNILA).

Cette mission, articulée autour de la commémoration du 222^{ème} anniversaire de la Bataille de Vertières et de la tenue d'une commission consulaire a permis aux étudiantes et étudiants haïtiens de se reconnecter à l'histoire de leur pays et aussi de bénéficier des services consulaires.

Une présence consulaire de proximité au cœur du campus universitaire

Une commission consulaire a été installée

dans les locaux l'UNILA. Cette commission a permis à des ressortissants haïtiens de la région, notamment des étudiants, d'effectuer des démarches administratives liées à la documentation et d'obtenir des informations consulaires. Les activités ont été menées avec l'appui d'étudiants haïtiens volontaires inscrits à l'université. La tenue de cette commission répondait aux demandes exprimées par la communauté haïtienne locale, qui fait face à des contraintes d'accès aux services consulaires en raison de l'éloignement géographique de l'Ambassade.

Échanges institutionnels avec les autorités universitaires

Dans l'après-midi du 17 novembre, une réunion de travail s'est tenue entre l'Ambassadeur

»»»» suite page 23

»»» suite de la page 22



Des étudiants haïtiens remettent un cahier de doléances à l'Ambassadeur, S.E.Mme Rachelle Coupaud

et les autorités de l'UNILA, notamment la Rectrice, la Vice-Rectrice et la Coordinatrice des relations internationales.

Les discussions ont porté sur plusieurs points, dont les conditions d'intégration académique et linguistique des étudiants haïtiens, la situation d'étudiants admis à l'UNILA mais rencontrant des obstacles pour rejoindre le Brésil, la désignation d'un point focal temporaire entre l'Ambassade et l'université, ainsi que les perspectives de coopération académique et culturelle.

Ont également été évoquées les possibilités de stages pour des étudiants haïtiens au sein de l'Ambassade, la participation d'Haïti à certaines activités culturelles universitaires,



L'Ambassadeur d'Haïti au Brésil, S.E.Mme Rachelle Coupaud et le Premier secrétaire, Monsieur Edson A. Charles avec des étudiants

et les préoccupations exprimées par des étudiants concernant des situations de discrimination sur le campus. Cette rencontre a permis d'identifier des pistes de collaboration et d'établir un cadre de dialogue institutionnel.

Commémoration de Vertières et dialogue avec les étudiants haïtiens

Le mardi 18 novembre 2025, une cérémonie commémorative marquant le 222^{ème} anniversaire de la Bataille de Vertières s'est tenue à l'auditorium de l'UNILA. L'activité a réuni des représentants de l'Ambassade, des membres du rectorat, des professeurs et des étudiants.

La cérémonie a été suivie d'un échange entre l'Ambassadeur, S.E.Mme Rachelle Coupaud, le Premier secrétaire, M. Edson A. Charles et des étudiants haïtiens. À l'issue de ces discussions, les étudiants ont remis un cahier de doléances au Chef de Mission, recensant plusieurs préoccupations, notamment les difficultés d'intégration, les coûts élevés de déplacement entre Haïti et le Brésil, les délais de traitement des demandes consulaires et la communication avec la Mission diplomatique.

20 NOVEMBRE 2025

À Ottawa, l'Ambassade d'Haïti au Canada a organisé un club de lecture à vocation communautaire



L'auteure Régine Coicou au Club de lecture

Dans le cadre de ses activités culturelles et communautaires, l'Ambassade de la République d'Haïti au Canada a organisé, le 20 novembre 2025, un club de lecture dans la salle de conférence de la Mission diplomatique à Ottawa. L'initiative, annoncée sur les réseaux sociaux officiels de l'Ambassade, s'inscrit dans une démarche de rapprochement avec la communauté haïtienne et de promotion de la culture et de la réflexion collective.

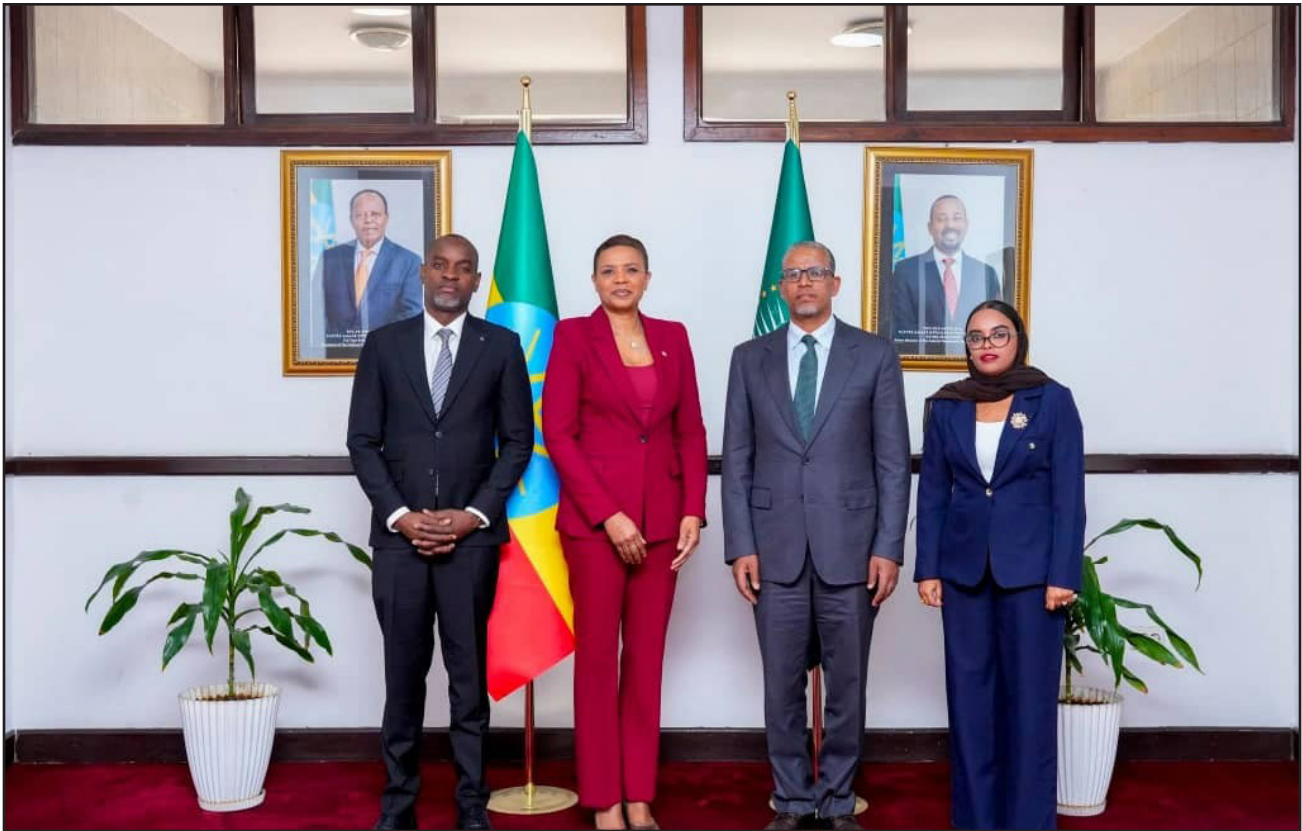
Selon l'invitation publiée par la Mission, l'activité visait à créer un espace d'échange autour de la lecture, ouvert aux membres de la communauté haïtienne, aux étudiants et aux personnes intéressées par les enjeux culturels et intellectuels liés à Haïti. L'événement s'est déroulé dans un cadre institutionnel,

sous l'égide de la Mission diplomatique, et a permis aux participants d'échanger autour d'ouvrages et de thématiques d'intérêt commun. La tenue de l'activité souligne l'importance accordée à la culture comme vecteur de lien social et de dialogue au sein de la diaspora.

À travers ce type d'initiative, l'Ambassade d'Haïti au Canada poursuit une approche axée sur l'animation communautaire et la diplomatie culturelle. Le club de lecture s'ajoute à d'autres activités institutionnelles visant à maintenir un contact régulier avec les ressortissants haïtiens, à encourager la participation citoyenne et à offrir des espaces de discussion au-delà des services strictement administratifs.

25 NOVEMBRE 2025

À Addis-Abeba, Haïti prépare l'ouverture d'une nouvelle représentation diplomatique



De gauche à droite, Yvens Merise, Conseiller Technique au MAEC et Mme Marie-Hélène Calvin du MAEC, S.E.M Berhanu Tsegaye, Ministre d'Etat des Affaires Étrangères Ethiopien et Dr. Aziza Geleta, Cheffe du Protocole

Dans le prolongement de la politique d'extension et de modernisation de son réseau diplomatique, le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes (MAEC) a engagé, au mois de novembre 2025, une série de démarches en vue de l'ouverture d'une Ambassade de la République d'Haïti en Éthiopie. Cette initiative, portée par une mission officielle dépêchée à Addis-Abeba, s'inscrit dans une logique de structuration de la présence haïtienne à l'étranger et de diversification de ses points d'ancrage diplomatiques, en particulier sur le continent africain.

Dans ce cadre, Mme Marie-Hélène Calvin, Chargée de Mission auprès du MAEC, a été mandatée pour conduire des échanges avec

les autorités éthiopiennes et engager les discussions préparatoires à l'installation de la future Ambassade. Sa mission avait pour objectif de finaliser les consultations institutionnelles nécessaires, d'aborder les aspects techniques et protocolaires liés à l'ouverture prochaine de l'Ambassade d'Haïti à Addis-Abeba et de réaffirmer la volonté du Gouvernement haïtien de renforcer ses relations avec l'Éthiopie. Les rencontres tenues à Addis-Abeba ont permis d'inscrire cette démarche dans un cadre officiel et de clarifier les différentes étapes du processus.

Au cours de son séjour, l'émissaire haïtienne a notamment rencontré le Ministre d'État des Affaires étrangères de l'Éthiopie, Son Excellence M. Berhanu Tsegaye. Les

»»»» suite page 26

»»» suite de la page 25

échanges ont porté sur l'état des relations bilatérales entre les deux pays, les modalités d'ouverture de la future Ambassade et les perspectives de coopération à moyen et long terme. Les autorités éthiopiennes ont exprimé leur intérêt pour cette initiative et ont indiqué leur disposition à accompagner les autorités haïtiennes dans les démarches administratives et diplomatiques requises. Il a également été demandé que soit transmis au Ministre haïtien des Affaires étrangères et des Cultes un message réaffirmant l'attachement de l'Éthiopie au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux États.

Les discussions ont mis en évidence l'importance stratégique d'Addis-Abeba dans le dispositif diplomatique international. La capitale éthiopienne accueille un nombre significatif d'organisations panafricaines et internationales, ainsi que de nombreuses Missions diplomatiques, ce qui en fait un centre de décision et de concertation majeur. Dans ce contexte, l'ouverture d'une ambassade haïtienne permettrait à Haïti de renforcer sa participation aux dynamiques multilatérales, de suivre de plus près les dossiers régionaux et internationaux et de développer des relations directes avec plusieurs partenaires africains à partir d'un point d'observation central.

Au-delà des considérations politiques, la mission a également abordé des aspects techniques liés à l'installation de la future représentation diplomatique. Des échanges ont été engagés sur les questions logistiques, administratives et protocolaires, notamment en ce qui concerne le choix d'un site, les conditions d'implantation de la Chancellerie et les démarches à accomplir auprès des institutions compétentes. Des consultations ont par ailleurs été menées avec différentes représentations et organisations déjà établies à Addis-Abeba, dans une optique de partage d'informations et de bonnes pratiques

en matière d'installation diplomatique.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des orientations déjà annoncées par le MAEC en matière d'expansion du réseau diplomatique et consulaire haïtien. Elle répond à une volonté de mieux positionner Haïti dans les espaces de concertation internationale, tout en diversifiant ses partenariats et en renforçant sa visibilité sur des scènes diplomatiques jusque-là peu investies.

L'ouverture projetée d'une ambassade en Éthiopie constituerait, à cet égard, une étape importante, d'autant plus qu'Haïti serait appelé à devenir le premier pays de la Caraïbe à disposer d'une représentation diplomatique permanente à Addis-Abeba.

Si cette initiative s'inscrit avant tout dans une logique de politique étrangère, elle présente également des implications concrètes pour l'action extérieure de l'État haïtien. Une présence diplomatique à Addis-Abeba permettrait d'améliorer le suivi des dossiers multilatéraux, de faciliter les échanges institutionnels avec les partenaires africains et de renforcer la capacité de représentation d'Haïti auprès des organisations internationales et régionales basées dans la capitale éthiopienne. Elle offrirait également un cadre structuré pour le développement de coopérations futures dans des domaines tels que la diplomatie multilatérale, la culture, l'éducation ou encore les échanges techniques.

À l'issue des rencontres tenues le 25 novembre 2025, les autorités haïtiennes ont poursuivi les consultations nécessaires à la concrétisation de ce projet, en coordination avec les autorités éthiopiennes et les institutions concernées. Les démarches engagées à Addis-Abeba constituent ainsi une étape préparatoire dans un processus appelé à se poursuivre dans les mois à venir, conformément au calendrier et aux priorités définis par le MAEC.

NOVEMBRE 2025

Rapport d'activités de l'Ambassade d'Haïti au Royaume-Uni



Visite de l'Ambassade d'Haïti au Royaume-Uni aux Archives nationales du Royaume-Uni

Visite National Archives Uk

L'Ambassade d'Haïti au Royaume-Uni a organisé une visite spéciale aux Archives nationales du Royaume-Uni pour commémorer la mort de l'Empereur Jean-Jacques Dessalines. L'Ambassadeur et les membres de la délégation ont pu consulter une des rares copies de l'Acte d'Indépendance d'Haïti de 1804, un document historique qui annonce la naissance de la nouvelle nation libre et souveraine.

Année Haitienne à Cambridge University

L'Ambassade d'Haïti au Royaume-Uni a participé à un symposium intitulé « Mourir est beau » dans le cadre de l'Année haïtienne à



Participation de L'Ambassade d'Haïti au Royaume-Uni à un symposium intitulé "Mourir est beau" dans le cadre de l'Année haïtienne à l'Université de Cambridge. La Professeure

»»»» suite page 28

»»»» suite de la page 27



Réunion des Chefs de Mission de la CARICOM tenue à l'Ambassade d'Haïti à Londres

Stephane Martelly, une écrivaine, artiste et universitaire haïtienne de renom, a présenté des extraits de son recueil de poésie et a partagé ses expériences personnelles sur son processus créatif. Cette participation vise à promouvoir la culture haïtienne et à souligner l'importance de l'histoire, et de la pensée haïtiennes dans le façonnement de l'identité humanitaire.

Réunion des Chefs de Mission de la CARICOM tenue à l'Ambassade d'Haïti à Londres

L'Ambassade d'Haïti à Londres a accueilli la réunion mensuelle des Chefs de Mission de

la CARICOM, présidée par Alexander Williams, Haut-Commissaire de la Jamaïque. Les représentants de la CARICOM ont exprimé leur solidarité avec les pays touchés par l'ouragan Melissa et ont réaffirmé leur engagement à approfondir la coopération régionale.

Les principaux points abordés incluent :

- La solidarité régionale face à l'ouragan Melissa;
- La coopération pour approfondir les liens régionaux.

La participation d'Haïti à ce forum s'inscrit dans le cadre de la défense de ses intérêts nationaux et du renforcement des liens diplomatiques avec les pays voisins.

»»»» suite page 29

»»»» suite de la page 28



Sa Majesté le Roi Charles III et S.E.Mme Anaïse Manuel, l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Haïti auprès du Royaume-Uni

Présentation des Lettres de Créance de S.E.Mme Anaïse Manuel à Sa Majesté le Roi Charles III

S.E.Mme Anaïse Manuel, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Haïti auprès du Royaume-Uni, a présenté ses Lettres de Créance à Sa Majesté le Roi Charles III au Palais de Buckingham.

- L'Ambassadeur était accompagnée de représentants de haut niveau de l'Ambassade.
- Signification Diplomatique : La présentation des Lettres de Créance est l'acte formel et protocolaire qui officialise l'accréditation de l'Ambassadeur auprès du Chef de l'État hôte.

C'est l'étape finale qui confère à S.E. Anaïse Manuel son statut et sa pleine autorité pour représenter la République d'Haïti.

Cet événement historique marque une nou



Accueil de la nouvelle Cohorte Chevening

velle étape dans les relations entre Haïti et le Royaume-Uni.

Accueil de la nouvelle Cohorte Chevening

Le programme de bourses d'études Chevening

»»»» suite page 30

»»» suite de la page 29



De gauche à droite, S.E.Mme Anaïse Manuel, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Haïti auprès du Royaume-Uni, le Chancelier haïtien, S.E.M Jean-Victor Jean-Baptiste et la Ministre d'État chargée du Développement International, de l'Afrique, au Ministère Britannique des Affaires Etrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), Baronne Jenny Chapman

est une initiative du gouvernement britannique qui vise à identifier et à développer des personnes au potentiel de leadership remarquable. Les bourses Chevening offrent aux lauréats la possibilité de poursuivre un programme de maîtrise d'un an dans une université au Royaume-Uni. L'Ambassade du Royaume-Uni en Haïti a organisé une rencontre avec les nouveaux boursiers Chevening d'Haïti, en présence de S.E. Madame Anaïse Manuel.

Réception du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, et rencontre avec le FCDO britannique

L'Ambassade d'Haïti à Londres a eu l'honneur d'accueillir Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, Ministre des Affaires étrangères et des Cultes d'Haïti. Le Ministre a été reçu par la Baronne Jenny Chapman, Ministre d'État au Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO). Lors de cette réunion, le Ministre Jean-Baptiste a sollicité le soutien du Gouvernement britannique pour les forces de sécurité publique d'Haïti, notamment en termes d'équipement pour lutter contre l'insécurité. Il a également échangé avec le personnel de



Le Chancelier haïtien, S.E.M Jean-Victor Jean-Baptiste et Lord Leslie John Griffiths of Burry Port, membre du parlement Britannique

l'Ambassade et rencontré Lord Leslie John Griffiths of Burry Port, membre du parlement Britannique.

»»» suite page 31

»»» suite de la page 30



S.E.Mme Anaïse Manuel, l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Haïti auprès du Royaume-Uni à la Journée de Vertières et célébration de la qualification à la Coupe du Monde

Commémoration de la Journée de Vertières et célébration de la qualification à la Coupe du Monde 2026.

En commémoration de la Bataille de Vertières, l'Ambassade a co-organisé une soirée avec @buildingablacknation, rassemblant la communauté haïtienne, des universitaires et des artistes pour célébrer l'histoire et la mémoire collective. Cette journée a été marquée par la victoire de la sélection haïtienne de football, les qualifiant pour la Coupe du Monde de 2026.

Participation à l'Assemblée de l'OMI et adhésion à la Convention de l'IMSO

Lors de la 34e Assemblée de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), Haïti a participé activement aux débats. La délégation, dirigée par l'Ambassadeur Anaïse Manuel, a pris part à l'élection du Conseil de l'IMSO pour le



Participation d'Haïti à l'Assemblée de l'OMI et adhésion à la Convention de l'IMSO

mandat 2026-2027. Haïti a formalisé son adhésion à la Convention de l'IMSO, renforçant sa position dans la sécurité maritime mondiale et les communications d'urgence.

27 NOVEMBRE 2025

Accompagnement consulaire des ressortissants haïtiens à São Paulo



Groupe des ressortissants haïtiens à São Paulo et des membres de l'Ambassade de la République d'Haïti au Brésil



Séance de travail à São Paulo

Selon les données publiées par l'Observatório das Migrações Internacionais (OBMigra), l'État de São Paulo comptait environ 51 389 ressortissants haïtiens enregistrés en 2024, ce qui en fait l'un des principaux pôles de concentration de la communauté haïtienne au Brésil. Cette réalité démographique confère à São Paulo une importance particulière dans la mise en œuvre de la politique consulaire d'Haïti, axée sur la proximité, l'accessibilité des services et la protection des ressortissants.

C'est dans ce contexte que, du 24 au 28 novembre 2025, la section consulaire de l'Ambassade de la République d'Haïti au Brésil a conduit une mission consulaire à São Paulo, organisée exclusivement dans les locaux de l'association « Missão Paz », structure reconnue pour son accompagnement des populations migrantes. Le choix de ce site répondait à des considérations pratiques et sociales, Missão Paz constituant un point de référence pour une large partie de la communauté haïtienne vivant dans la ville et sa région métropolitaine.

Au cours de cette Mission, la section consulaire a assuré une assistance directe aux ressortissants haïtiens, notamment à travers la remise de passeports, la réception et le traitement des formulaires de demande

de passeport, ainsi que la délivrance d'autres documents d'identité. Ces prestations ont permis de répondre à des besoins administratifs fréquemment exprimés par la communauté, en particulier par les personnes confrontées à des contraintes de mobilité ou à des difficultés d'accès aux services consulaires situés hors de l'État de São Paulo.

La Mission a été menée sous la supervision de l'Ambassadeur, S.E.Mme Rachel Croupaud, par Blondine Miriam Santana, première secrétaire, qui a coordonné l'organisation des activités et le déroulement des services offerts. L'opération s'est déroulée dans un cadre structuré, en collaboration avec les responsables de Missão Paz, permettant une gestion ordonnée de l'accueil du public et du traitement des demandes.

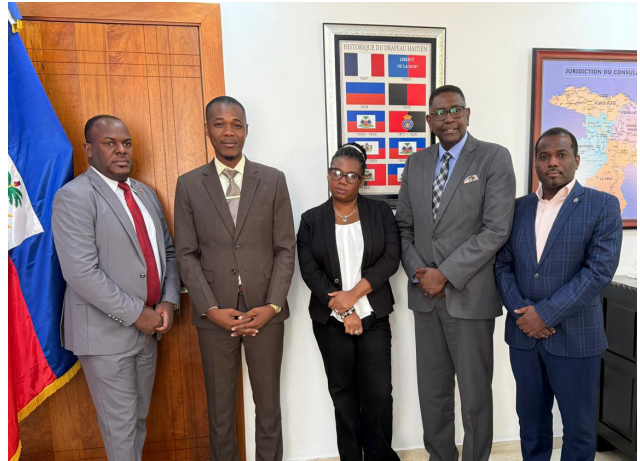
Au-delà de la prestation de services administratifs, cette Mission consulaire a constitué un moment d'échange avec la communauté haïtienne locale, offrant à la représentation diplomatique l'occasion de mieux appréhender les réalités vécues par les ressortissants dans l'État de São Paulo. Les informations recueillies à cette occasion contribuent à alimenter la réflexion sur l'adaptation et l'amélioration des futures activités consulaires dans cette zone à forte concentration haïtienne.

27 NOVEMBRE 2025

Affaire Stephora Anne Mircie Joseph : accompagnement consulaire et coordination avec la famille



De gauche à droite, Stephen Junior Cherenfant, Consul, Chef de Poste a.i. à Santiago, RD et Shesnel Calcaño, Avocat de la mère de Stephora Anne Mircie Joseph



Membres de la mission d'accompagnement consulaire et de la famille de Stephora Anne Mircie Joseph

Dans le cadre de sa mission d'assistance et de protection des ressortissants haïtiens à Santiago, le Consulat général de la République d'Haïti à Santiago a engagé des démarches de suivi institutionnel à la suite du décès de la jeune Stephora Anne Mircie Joseph, ressortissante haïtienne, alors âgée de onze ans, décédée en République Dominicaine dans des circonstances malheureuses. Conformément aux instructions du Ministère des Affaires étrangères et des Cultes (MAEC), le Chef de Poste a.i. a tenu une séance de travail avec les avocats de la famille ainsi qu'avec ses proches, en vue de définir une approche concertée d'accompagnement consulaire.

Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement des démarches judiciaires en cours, de renforcer la coordination entre la représentation consulaire, la famille et ses conseils juridiques, et d'assurer un suivi institutionnel conforme aux principes du droit et aux normes en vigueur dans le pays hôte. Les échanges ont permis d'identifier les modalités d'appui consulaire appropriées, dans un esprit de responsabilité, de retenue et de respect de la procédure judiciaire.

Au cours de cette séance, le Chef de Poste a.i.,

Stephen Junior Cherenfant, a réaffirmé la confiance des autorités haïtiennes dans les institutions judiciaires dominicaines, qu'il a encouragées à conduire une enquête rigoureuse, impartiale et approfondie, afin d'établir les faits et de faire la lumière sur les circonstances entourant ce drame. Il a également souligné l'importance du respect des cadres légaux et institutionnels, tout en réaffirmant la vigilance du Consulat quant au suivi du dossier.

À cette occasion, le Chef de Poste a.i. a transmis à Madame Lovelie Joseph, mère de la défunte, les condoléances officielles du Gouvernement haïtien, exprimées par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste. Ce message de compassion a été adressé en signe de solidarité et de soutien à la famille en deuil, dans un contexte marqué par l'émotion et le recueillement.

Par cette démarche, le Consulat général de la République d'Haïti à Santiago réaffirme son engagement à assurer un accompagnement institutionnel des ressortissants haïtiens confrontés à des situations difficiles à l'étranger, à défendre leurs droits dans le respect des lois du pays d'accueil et à agir avec humanité, dignité et sens de la responsabilité diplomatique.

#1

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°1

Du 16 au 30 novembre 2024

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 novembre 2024

#2

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°2

Du 1^{er} au 15 décembre 2024S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 décembre 2024

#3

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°3

Du 16 au 30 décembre 2024

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 décembre 2024

#4

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°4

Du 1^{er} au 15 janvier 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 janvier 2025

#5

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°5

Du 16 au 31 janvier 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 janvier 2025

#6

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°6

Du 1^{er} au 15 février 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 février 2025

#7

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°7

Du 16 au 28 février 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
28 février 2025

#8

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°8

Du 1^{er} au 15 mars 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 mars 2025

#9

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°9

Du 16 au 31 mars 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 mars 2025

#10

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Edition spéciale

Bicentenaire de l'Ordonnance royale
du roi Charles X



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Edition Spéciale

#11

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°11

Du 1^{er} au 15 avril 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au
15 avril 2025

#12

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°12

Du 16 au 30 avril 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au
30 avril 2025

#13

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°13

Du 1^{er} au 15 mai 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au
15 mai 2025

#14

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°14

Du 16 au 31 mai 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au
31 mai 2025

#15

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°15

Du 1^{er} au 15 juin 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au
15 juin 2025

#16

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°16

Du 16 au 30 juin 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au
30 juin 2025

#17

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°17

Du 1^{er} au 15 juillet 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au
15 juillet 2025

#18

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°18

Du 16 au 31 juillet 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au
30 juillet 2025



#19

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°19

Du 1^{er} au 15 août 2025S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 août 2025

#20

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°20

Du 16 au 31 août 2025

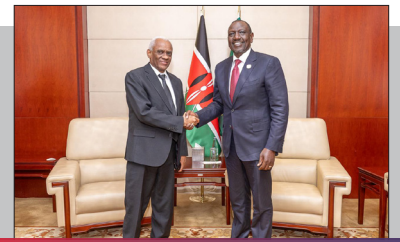
S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 août 2025

#21

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°21

Du 1^{er} au 15 septembre 2025S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 septembre 2025

#22

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Edition spéciale

Haïti à la 80^{ème} Session ordinaire de
l'Assemblée générale des Nations uniesS.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Edition spéciale septembre 2025

#23

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°23

Du 16 au 30 septembre 2025

S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 septembre 2025

#24

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°24

Du 1^{er} au 15 octobre 2025S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 octobre 2025

#25

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°25

Du 16 au 31 octobre 2025

S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 octobre 2025

#26

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°26

Du 1^{er} au 15 novembre 2025S.A. Delmas 60, Mousseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 novembre 2025

COORDONNÉES DES AMBASSADES D'HAÏTI À L'ÉTRANGER



Argentine (Ambassade d'Haïti)

Avenida. Figueroa Alcorta Pte. 3297 Buenos Aires,
C1425 CKL, C1425AAM
Téléphone: (5411) 48 07 02 11, 48 02 59 79 / 48 05
55 99 (L.D.)
Fax: (5411) 48 02 39 84
Email: amb.argentine@diplomatie.ht



Allemagne (Ambassade d'Haïti)

Adresse: Uhlandstrasse 14, 10623 Berlin
Téléphone: (0049)308-855-4134 / 308-862-4279 /
308-862-4278
Fax: (0049)308-855-4135
Email: amb.allemagne@diplomatie.ht



Bahamas (Ambassade d'Haïti)

Shirley Street and Sears Road P.O. Box N-3036
Nassau, Bahamas
Téléphone: (242) 326-0325 / 356-5598 /
Fax: (242) 326-3288 / 331-0073
Email: amb.bahamas@diplomatie.ht



Belgique (Ambassade d'Haïti)

139 Chaussée de Charleroi B-1060 Bruxelles,
Belgique
Téléphone: (322)649-6247 / 649-7381 /533-
1144 (L.D.)
Fax: (322)322-640-6080
Email: amb.belgique@diplomatie.ht



Brésil (Ambassade d'Haïti)

SHIS QI 15 – CHÁCARA 27 – LAGO SUL –
BRASILIA – DF – BRASIL – CEP: 71600-750
Téléphone: (+5561) 32486860 / (+5561)
3248-1337
Site Web: <http://ambassadehaitibresil.org/>
E-mail: amb.bresil@diplomatie.ht



Canada (Ambassade d'Haïti)

85, Rue Albert , bureau 1110 Ottawa,
Ontario, k1P 6A+4, K1P5G2
Téléphone: (613)238-1628/ 238-1629 /
(613)693-1051
Fax: (613)238-2986
Site Web: <http://ambassade-haiti.ca/>
Email: amb.canada@diplomatie.ht



Chili (Ambassade d'Haïti)

General del Canto 324, Providencia. Santiago,
CP7500579
Téléphone: (56) 2 22 31 33 64 / (56) 2 22 31 17 76
Site Web: <http://www.embajadahaiti.cl/>
Email: amb.chili@diplomatie.ht



Cuba (Ambassade d'Haïti)

No. 4402 Calle 7ma. esquina 44 Havana, Cuba
Téléphone: (537) 204-5421 / 204-5422
Fax: (537) 204-5423
E-mail: embhaiti@yahoo.com



Espagne (Ambassade d'Haïti)

Paseo de la Castellana 15, 3 B 28046, Madrid
Téléphone: (0034)91-575-2624
Fax: (0034)91-431-4600
Email: amb.espagne@diplomatie.ht



Etats-Unis d'Amérique (Ambassade d'Haïti)

2311 Massachusetts Avenue NW
Washington D.C. 20008
Téléphone: (202)332-4090 / (240)426-1301
Fax: (202)745-7215 / 470-3359
Site Web: <https://www.haiti.org/>
E-mail: amb.washington@diplomatie.ht

**France (Ambassade d'Haïti)**

10, Rue Théodule Ribot, 75017 Paris, France
 Téléphone: (331) 4763-4778 / (336) 1864-3999
 Fax: (331) 4227-0205
 Site Web: <http://www.ambassadehaitifrance.org/>
 Email: amb.france@diplomatie.ht

**Italie (Ambassade d'Haïti)**

Via di Villa Patrizi, 700161 Roma, Italia
 Téléphone: (39) 06 44 25 41 06 / (39) 06 44 25 41 07
 Fax: (39) 06 44 25 42 08
 E-mail: amb.italie@diplomatie.ht

**Equateur (Ambassade d'Haïti)**

alle Francisco, Robles E 8-62 entre avenida 6 de diciembre y Leonodas Plaza Quito E
 Téléphone: 005932547565
 Fax: 005932234152
 Email: amb.equateur@diplomatie.ht

**Japon (Ambassade d'Haïti)**

8 Kowa Building # 906, 4-12-24 Nishi Azabu, Minat-Ku Tokio 106, Japon
 Téléphone: (003) 3486 7096 / 3486-7169 / 305 728 4761
 Fax: (003) 34 86 7070
 Site Web: www.ahaitijapon.org
 Email: amb.japon@diplomatie.ht

**Mexique (Ambassade d'Haïti)**

Presa Don Martín No. 53 (Irrigación), Delegación Miguel Hidalgo 11500 México, D. F.
 Téléphone: (5255) 55 80 24 87 / 55 57 20 65 / 55 80 22 59
 Fax: (5255) 53 95 16 54
 Email: amb.mexique@diplomatie.ht

**République Dominicaine (Ambassade d'Haïti)**

33, Calle Juan Sánchez Ramérez Santo Domingo, Rép. Dominicaine
 Téléphone: (809) 686-4148 / 686-7115
 Fax: (809) 686-6096 / 6865137
 Site Web: Ambassade d'Haïti en République Dominicaine (ambassadehaiti.org)
 Email: amb.saintdomingue@diplomatie.ht

**Republique de Chine Taiwan (Ambassade d'Haïti)**

8 Floor, No 9-1, Lane 62, Tien Mu West road, 111 Taipei, Taiwan Roc
 Téléphone: (866) 2876-6718
 Fax: (866) 2876-6719
 Email: amb.taiwan@diplomatie.ht

**Venezuela (Ambassade d'Haïti)**

QTA San Rafael, Octava transversal, entre cuarta avenida y tercera bis, URB
 Téléphone: (0058) 212 262 1194
 Fax: (0058) 212 261 9068
 Email: amb.venezuela@diplomatie.ht

**Vietnam (Ambassade d'Haïti)**

D5A-16 Vuon Dao, 679 Lac Long Quan, Phu Thuong Ward, Tay Ho Hanoi, Vietnam
 Téléphone: 02473045599
 Site Web: <http://www.vietnamhaitiembassy.org>
 E-mail: amb.vietnam@diplomatie.ht

**Royaume-uni (Ambassade d'Haïti)**

21 Bloomsbury Way, London, WC1A2TH
 Téléphone: 02037711427
 Site Web: <http://haitianembassy.org.uk/>
 Twitter: <https://twitter.com/embassyhaitiuk>
 E-mail: amb.royaumeuni@diplomatie.ht



Afrique du sud
(Ambassade d'Haïti)

826-830 Gouvernement Ave. East Wod Pretoria
Téléphone: (0027)123-420-192 / (+27) 124-320-980
Fax: (0027)123-420-194
E-mail: amb.afriquedusud@diplomatie.ht



Qatar (Ambassade d'Haïti)

Bldg 10, Saha 31, Zone 66
Doha, Qatar
Téléphone(s): +974 4404-3431 / +974 3133-2215
Fax : +974 4490-1742
Email: ambhaiti.qatar@diplomatie.ht



Colombie (Ambassade d'Haïti)

Carrera 10 No. 97 A-13 Edificio Bogota Trade Center P.H Torre B Oficina 207 Bogota D.C.
Téléphone: (571) 520 2531 / (571) 520 3716 / 0881 / 7729 (571) 61 3185
E-mail: amb.colombie@diplomatie.ht



Maroc (Ambassade d'Haïti)

E-mail: ambhaiti.maroc@diplomatie.ht



Panama (Ambassade d'Haïti)

Area Bancaria Calle Manuel Maria ICAZA, Edificio de Lesseps, Piso, Panama
Téléphone: (507) 269 3443
Fax: (507) 223 1767
E-mail: amb.panama@diplomatie.ht



SAINT SIÈGE / VATICAN (Ambassade d'Haïti près le Saint Siège)

5/ B Via di Villa Patrizi 00161 Roma RM, Italia
Téléphone: (39) 06 44-24-2746 / 06 44-24-2749
Fax: (39)06 44-23-6637
E-mail: saintsiege@diplomatie.ht



Qatar (Ambassade d'Haïti)

P.O. Box: 10812 – Doha, Qatar Embassy of the Republic of Haiti
Téléphone: +974 3133 2215
+974 7731 2852
E-mail: ambhaiti.qatar@diplomatie.ht

Délégation Permanente

DPH / UNESCO (Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO) / OIF

Maison de l'UNESCO bureaux B6.27 /28 /29
1, rue Miollis Paris Cedex 15 75732
Téléphone: 01 45 68 25 19
Fax: 01 45 68 25 17
Site Web: <https://ayitiunesco.org>
E-mail: dph.unesco@diplomatie.ht

Bureau de Développement Commercial

BEIJING/ BUREAU COMMERCIAL (Bureau de Développement Commercial d'Haïti à Beijing)

Jing Run Gaden Villas – D 16 18 Xiaoyun Road, 100123 Beijing China PRC
Téléphone: (8610) 6460-8307
Fax: (8610) 6463-7141
E-mail: bc.pekin@diplomatie.ht



Missions Permanentes

MPH / OEA / DISTRICT OF COLUMBIA (Mission permanente d'Haïti à l'OEA)

2311 Massachusetts Ave, N.W. Washington, D.C.
20008
Téléphone: (202) 469-2911 / 332-4092
Fax: (202) 745-7215 / (202) 578-8742
Site Web: <http://www.missionhaiti-oea.org/>
Email: mphoea.doc@diplomatie.ht

MPH / ONU / NEW YORK (Mission permanente d'Haïti à New York)

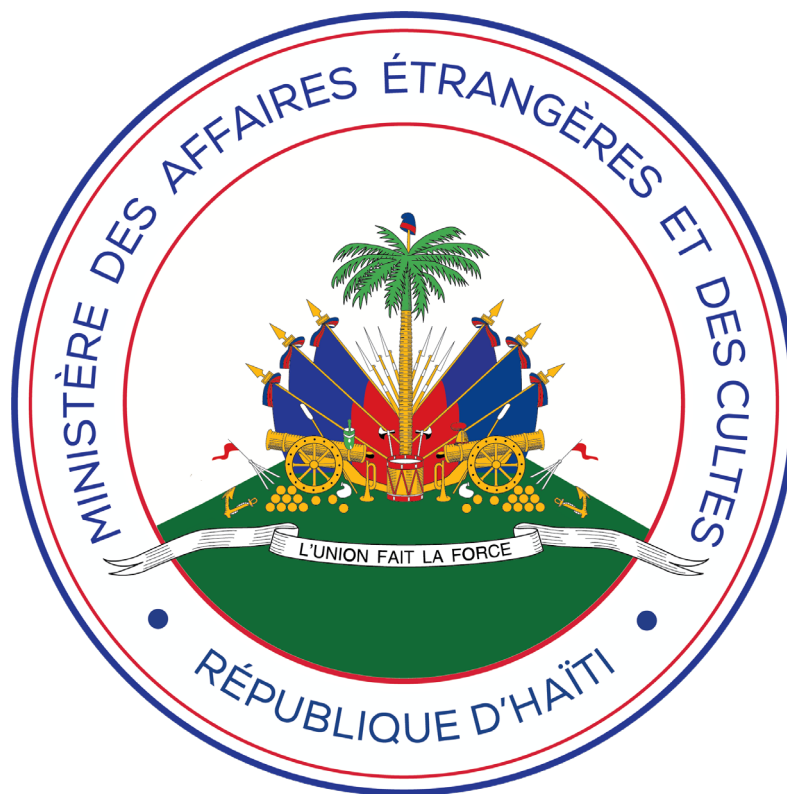
815 Second Ave, 6th floor, New York, NY, United States, New York
Téléphone: (212) 370-4840
Fax: (212) 661-8698
Email: mpphonu.newyork@diplomatie.ht
Site Web: mpphonu.ht

MPH / ONU / GENEVE (Mission permanente d'Haïti à ONU Genève)

Rue de Monthoux 64 1201 Genève, Suisse
Téléphone: (4122) 732 76 28 / 738 3474
Fax: (4122) 732 5536
Email: mpphonu.geneve@diplomatie.ht

MPH / OMC / GENEVE (Mission permanente d'Haïti à OMC Genève)

Rue de Berne # 9 1201, Geneve, Suisse
Téléphone: (4179) 374-9883 / (212) 370-4840
Fax: (4122) 715-4993 / 715-4998
Site Web: <http://haitigeneve.org/>
E-mail: mphomc.geneve@diplomatie.ht



5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique
No. Dépôt Légal: 25-06-178
Bibliothèque Nationale d'Haïti